**Zeitschrift:** Rapport annuel / Association nationale pour le développement du

tourisme

**Herausgeber:** Association nationale pour le développement du tourisme

**Band:** 8 (1925)

Rubrik: Comité de direction

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

c) Nomination de MM. Dr R. Herold, (Berne) et A. Brenner (Bâle) au Comité de direction, sous réserve de la revision susmentionnée des Statuts.

Les questions d'horaires, de la circulation automobile et de la suppression des pour-

boires dans les hôtels donnèrent lieu à un intéressant échange de vues.

La deuxième séance, tenue à Berne, le 17 décembre 1925, fut introduite par un rapport de M. Junod, directeur, sur les travaux de l'Office suisse du Tourisme, suivi d'une discussion nourrie à laquelle prirent part MM. Gölden-Morlock (Zurich), D<sup>r</sup> Bierbaum (Zurich), Valär (Davos), H. Haefeli (Lucerne) et D<sup>r</sup> Keller-Huguenin (Zurich).

A l'occasion de l'établissement du budget pour 1926, M. le  $D^r$  H. Seiler (Brigue) proposa d'y inscrire un poste de 4000 fr. pour un concours d'idées concernant les nouvelles voies de la propagande touristique, ce qui fut adopté, ainsi que le budget dans son ensemble.

Un rapport de M. le D<sup>r</sup> Blaser (Lausanne) sur le mouvement des étrangers en été 1925 donna lieu à quelques observations au sujet des tarifs des entreprises de transports et des hôtels.

## C. COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de direction s'est réuni sept fois en 1925. Une séance a eu lieu à Lugano, deux à Berne, les autres à Zurich, au siège de l'Office.

Les délibérations ont porté, entre autres, sur les questions suivantes :

Edition du Swiss Travel Almanac.

Exposition des Arts décoratifs et appliqués à Paris.

Propagande en Amérique.

Encouragement à l'aviation civile en Suisse.

Rapport de gestion sur l'exercice 1924.

Comptes de l'exercice 1924.

Revision des Statuts de l'Association nationale pour le développement du tourisme.

Edition de l'Atlas de poche pour automobilistes.

Jeux olympiques d'hiver.

Exposition suisse des Arts graphiques et du Tourisme à Francfort.

Développement des succursales de l'Office du Tourisme à l'étranger (Bruxelles, Prague, Madrid, Rome, etc.).

Edition d'affiches en héliogravure.

Police des étrangers.

Propagande au moyen des timbres-poste et des timbres d'oblitération.

Suppression des pourboires dans les hôtels.

Caisse d'assurance et de pension de retraite en faveur du personnel de l'Office.

Prise et roulement de films.

Edition d'ouvrages en faveur des stations balnéaires et d'altitude.

Budget pour l'exercice 1926.

Circulation automobile.

Bulletin d'informations de l'Office du Tourisme.

Relations avec les agences de voyages en Suisse et à l'étranger.